



Formations pratiques en entreprise

L'objectif de la formation pratique est d'évaluer la capacité du travailleur·e à exercer de manière sécuritaire les manœuvres nécessaires à la conduite ou à l'opération de l'équipement et non d'apprendre à l'utiliser.

Les options 1 et 2 s'appliquent aux formations suivantes :

- › chariots élévateurs › palans et ponts roulants › transpalettes électriques › plates-formes élévatrices

OPTION 1

Instructeur·trice pratique

- \$ Membre : 275 \$ / visite
- 📍 Accompagnement en entreprise



Aperçu

Après avoir suivi la formation théorique de MultiPrévention, un membre de notre équipe peut accompagner l'instructeur·trice désigné afin qu'il ou elle donne la formation pratique dans l'entreprise.

L'instructeur·trice interne est un opérateur·trice expérimenté, crédible auprès de ses pairs, bon communicateur et il connaît bien la réalité de son milieu.

Cette formule vous offre une plus grande autonomie lorsque vous avez plusieurs personnes à former ou si vous embauchez régulièrement des travailleur·ses.

OPTION 2

Formation pratique

- \$ Membre : 385 \$ / visite
- \$ Non-membre connexe : 575 \$ / visite
- \$ Non-membre : 770 \$ / visite

- 📍 Visite en entreprise

- ⚠️ Prérequis : Seul·es les travailleur·ses ayant une expérience avec l'utilisation de l'équipement peuvent être évalués. Au minimum, 3 participant·es et maximum de 15 participants par visite.



Aperçu

- › Un de nos conseillers ou conseillères peut se rendre dans votre entreprise pour évaluer les compétences pratiques des participant·es ayant suivi notre formation théorique
- › Des attestations numériques sont envoyées aux participant·es

INCLUS

Guide : Programme de formation pratique incluant divers outils, registre, grille d'évaluation, exemples de mises en situation est remis aux participant·es.

IMPORTANT

Seules les personnes ayant suivi et complété la formation théorique avec MultiPrévention ou une autre ASP peuvent faire partie du groupe.

Aussi offert

En anglais

En espagnol

Aussi offert

En anglais

En espagnol